

Compte rendu du Conseil d'Ecole 4 novembre 2025

Mme RAYNAL ouvre à 17h04 le premier Conseil d'école de l'année scolaire 2025-2026.

Mme RAYNAL invite les membres à se présenter lors d'un tour de table.

Mme BOUHERET accepte la charge du secrétariat nécessaire à la rédaction du compte rendu de cette réunion.

Le Conseil de ce jour se compose des personnes suivantes :

Direction de l'établissement

- Mme Céline ALLÂTRE, Provisseure
- M. Emmanuel GUILLEMIN, DAF
- Mme Christelle RAYNAL, Directrice des classes primaires, présidente du Conseil

Représentants des enseignants

- Cheryl DRABOVA (PS)
- Mme Anélia DE SOTILLO (MS/GS)
- Mme Jennifer WERLING (MS-GS)
- Mme Florence MERCERON (CP)
- Mme Janel REJNA (CP)
- Mme Maud BENOIST (CP)
- M. Paul COAT (CE1)
- Mme Annie-Claude BOUHERET (CE1)
- Mme Frédéric LE CAM (CE2)
- Mme Georgiana BURTON (CE2)
- Mme Sophie KRGOVIC (CM1)
- M. Thomas PERRIN (CM2)
- M. Johann TIRLEMONT (CM2)
- Mme Therese SEGUIN (SI)
- Mme Angeline HO (SI/ESL)

Représentants des parents

- Mme Hanae BOUDZA
- Mme Alena BESSE
- Mme Alexandra PICCOLOTTO
- M. Cédric LEGENDRE
- Mme Léna BAUDE
- Mme Sophie MAUREL

Personnes invitées

- 3 stagiaires de l'INSPE Clermont Auvergne

Personnes excusées

Représentant de parents :

- Mme Jana BRODANI
- M. Sébastien DURRMEYER
- Mme Emmanuela MALATESTA
- Mme Alžběta MANGARELLA
- M. Clément MAUFRAS
- M. David PACURAR
- Mme Maria STAROVA
- M. Duc PHUNG

Ordre du jour

L'ordre du jour suivant est adopté en début de séance :

- 1. Adoption du procès-verbal du conseil d'école du 12 juin 2025**
- 2. Installation du Conseil**
- 3. Organisation et fonctionnement de l'école**
 - Effectifs de la rentrée
 - Consignes de sécurité
 - Gestion des retards et des absences
 - La cantine
 - Le périscolaire de l'APE
- 4. Plan annuel pédagogique**
 - Les priorités pédagogiques
 - Les évaluations nationales
 - Les mesures en faveur des élèves
 - Les projets
- 5. Questions diverses**

1. Adoption du procès-verbal du conseil d'école du 12 juin 2025

Il n'y a pas de remarque sur le procès-verbal du dernier conseil d'école du 12 juin 2025, il est donc adopté à l'unanimité.

2. Installation du conseil

Cette année, 14 représentants de parents ont été élus sur la liste présentée par l'APE, sur un total de 15 sièges à pourvoir. Au total, 81 votants se sont exprimés sur 616 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 13,15 %, en légère baisse par rapport à l'an dernier (14,8 %).

Ce faible taux ne traduit pas nécessairement la qualité de la relation entre l'école et les familles. Il est possible que le vote via Pronote constitue un obstacle pour certains parents d'élèves du primaire, encore peu familiers avec cet outil numérique. Les représentants de parents élus suggèrent d'allonger la période de vote, notamment en incluant le week-end, afin de favoriser la participation du plus grand nombre. Cependant, en cas de problème technique, aucune assistance ne serait disponible. Enfin, faire coïncider le vote des délégués d'élèves avec celui des parents pourrait transformer ce moment en un temps fort partagé au sein des familles.

Comme l'an dernier, les représentants de parents ont choisi de se positionner sur un niveau afin d'être plus facilement identifiés par les familles. Cette organisation permet de cibler un ou deux interlocuteurs privilégiés, favorisant ainsi une communication plus claire et plus efficace, tant avec les parents qu'avec les enseignants :

PS: Hanae BOUDZA (FR, EN)

MS: Alessandra PICCOLOTTO (IT, EN, ES, PT, NL, FR) / Alena BESSE (CZ, EN, FR)

GS: Jana BRODANI (SK, CZ, EN, FR) / Cédric LEGENDRE (FR, EN, DE)

CP: David PACURAR (FR, EN) / Léna BAUDE (FR, EN, IT)

CE1: Alžběta MANGARELLA (CZ, FR, EN) / Clément MAUFRAS (FR, EN, CZ)

CE2: Emmanuela MALATESTA (FR, EN, CZ, IT, ES, DE) / Maria STAROVA (CZ, RU, EN, FR)

CM1: Duc PHUNG (FR, EN, ES)

CM2: Sophie MAUREL (FR, EN)

Référent "Inclusion": Sébastien DURMEYER (EN, ES, CZ, PL, FR)

3. Organisation et fonctionnement de l'école

➤ Effectifs de la rentrée

	SEPTEMBRE 2021	SEPTEMBRE 2022	SEPTEMBRE 2023	SEPTEMBRE 2024	SEPTEMBRE 2025
MATERNELLE	89	96	125	112	134
ELEMENTAIRE	270	272	281	296	277
TOTAL	359	368	406	408	411

Effectifs	SEPTEMBRE 2021	SEPTEMBRE 2022	SEPTEMBRE 2023	SEPTEMBRE 2024	SEPTEMBRE 2025
PS	21	19	42	21	29
MS	30	30	32	46	39
GS	38	47	51	45	66
CP	61	51	53	61	46
CE1	53	52	54	56	59
CE2	56	54	62	57	57
CM1	53	54	57	62	55
CM2	47	51	56	60	60

Depuis la rentrée, nous avons enregistré 2 radiations-annulations en PS, 1 départ pour la France en MS, 1 radiation-annulation en CE2. Nous attendons l'arrivée de 4 élèves fin novembre, début décembre : 1 en GS, 1 en CE2 Bil, 1 en CM1 et 1 en CM2.

Les effectifs globaux sont stables. En maternelle, nous notons une hausse significative des effectifs avec 28 nouveaux inscrits en PS, 17 en MS et 22 en GS soit une augmentation de 19.64%. En élémentaire, nous constatons une légère baisse (-6.42%) qui correspond à certains départs (32 départs - 4 en écoles Tchèques ou autres écoles internationales - contre 37 nouveaux inscrits) et un différentiel de montée de cohorte (46 CP contre 61 en 2024-2025). L'équipe enseignante reste inchangée au niveau des enseignants. Nous avons accueilli Mme Pauline PUICERCUS en tant qu'ASEM suite au congé parentalité de Mme Kacka RIHOVA.

Un changement est à noter au niveau des permanences de Mme Celia GONZALEZ, psychologue scolaire. Elle est présente au LFP le lundi matin et le jeudi matin. Les parents peuvent prendre un rendez-vous auprès de Cynthia ZALAT (vs.primaire@lfp.cz) ou de l'infirmier (infirmier@lfp.cz).

➤ Consignes de sécurité

Les mesures de sécurité recommandées par nos autorités sont toujours en vigueur :

- Carte nominative distribuée à tous les parents des élèves de maternelle et d'élémentaire (ainsi qu'aux personnes autorisées à venir les chercher) leur permettant l'accès à l'établissement (entrées et sorties pour les parents en maternelle, sorties pour les parents en élémentaire).
- Respect des horaires d'ouverture de l'école et de fin de cours.
- Sortie de l'établissement dès la récupération de l'enfant.
- Vigilance et signalement de tout fait ou personne suspecte.

Nous étudions actuellement la possibilité de dématérialiser les cartes d'accès afin que les parents et les personnes autorisées à récupérer un enfant puissent disposer de leur carte, avec photo, directement sur leur téléphone.

Quelques parents se montrent réticents à présenter leur carte d'accès chaque jour. Il est important de rappeler que les autorités françaises et tchèques recommandent de limiter l'accès à l'établissement afin d'en renforcer la sécurité. C'est en maintenant cette collaboration et ce respect des consignes que nous pourrons continuer à permettre aux parents de l'école élémentaire d'entrer dans l'établissement au moment de la sortie, garantissant ainsi un déroulement fluide et sécurisé.

➤ Gestion des retards et des absences

Pour rappel, Mme Cynthia Zalat est responsable du suivi des retards et des absences.

Les parents sont invités à la contacter à l'adresse suivante : vs.primaire@lfp.cz pour signaler toute absence ou tout retard prévisible, tout en informant également les enseignants concernés.

À partir de 8h30, Mme ZALAT enregistre les retards des élèves de l'élémentaire et remet à l'élève un billet de retard destiné à l'enseignant. Ce document permet de justifier officiellement l'heure d'arrivée en classe.

En maternelle, les parents doivent se présenter directement dans la classe auprès de l'enseignante, qui ne peut pas toujours notifier le retard dans Pronote. Or, certains parents ont tendance à considérer les horaires de la maternelle comme plus souples, assimilant parfois l'école à une structure de garde flexible.

Pourtant, le rôle éducatif et pédagogique de l'école maternelle est clairement présenté lors de l'entretien d'inscription individuelle et rappelé lors des réunions de rentrée.

Conformément au règlement intérieur, l'assiduité et la ponctualité sont obligatoires. Leur non-respect peut entraîner des conséquences :

« Art 12-3 Conséquences en cas de manquement à l'obligation d'assiduité et retards répétés En cas de manquement à l'obligation d'assiduité et retards répétés, un courrier de rappel au règlement comprenant le relevé des absences et retards est envoyé. Une rencontre avec la direction est proposée afin d'évaluer la situation. Si la situation perdure, le non-respect de l'obligation d'assiduité et de ponctualité peut entraîner la non réinscription de l'élève dans l'établissement à la rentrée scolaire suivante. »

Le protocole de suivi des absences et retards est le suivant :

1-Notification écrite

Dès qu'un élève atteint un nombre d'absences ou de retards jugé préoccupant, un courrier de notification est adressé à la famille. Ce courrier a pour objectif d'informer les parents de la situation et de les sensibiliser à l'importance de la régularité scolaire.

2-Entretien individuel

En cas de persistance des absences ou retards, un entretien individuel est organisé avec la famille. Cet échange permet de rappeler les obligations de présence et les dispositions prévues dans le règlement intérieur et financier, que les parents ont approuvé lors de l'inscription. Ce règlement pourrait être à nouveau présenté et signé explicitement afin de rappeler l'engagement pris par les parents au moment de l'inscription.

L'entretien vise également à identifier d'éventuelles difficultés rencontrées et à rechercher, avec la famille, des solutions adaptées pour améliorer l'assiduité de l'élève.

Pour un meilleur suivi, les parents d'élèves de maternelle devront désormais signaler tout retard en se présentant au bureau de la vie scolaire du primaire.

Un courriel détaillant cette nouvelle procédure sera prochainement adressé à l'ensemble des familles.

➤ **La cantine**

Dans le cadre du bilan carbone réalisé sur l'établissement afin de mesurer les émissions de gaz à effet de serre, la cantine s'avère un des leviers d'actions identifiés. Si la baisse de la consommation de bœuf peut réduire les émissions, d'autres facteurs peuvent entrer en compte tels que réduire les déchets et le gaspillage. Peu de parents utilise le choix des menus en élémentaire et les enfants délaissent parfois leur repas qu'ils n'apprécient pas. Choisir le menu avec son enfant permettrait de limiter le gaspillage. Les menus de la semaine sont disponibles dès le mercredi après-midi de la semaine qui précède. Se créer une alerte automatique permet de ne pas oublier de choisir les menus.

➤ **Le périscolaire de l'APE**

Les activités proposées par l'APE après l'école sont désormais sous l'appellation « Périscolaire ». Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, 9 à 10 activités sont proposées en première heure de 15h25 à 16h25 et jusqu'à 7 activités au deuxième créneau de 16h30 à 17h30. Le mercredi, les activités s'étendent jusqu'à 15h40 et des ateliers créatifs sont ponctuellement proposés au cours de l'année. Le samedi matin, il est possible de participer à l'activité football avec 2 créneaux de 10h à 11h puis de 11h à 12h selon l'âge. Cela représente 278 enfants sur une semaine. L'APE organise également des centres de loisirs la première semaine des vacances d'automne, d'hiver et de printemps. Toutes les informations se trouvent sur leur site à l'adresse suivante : <https://www.ape-lfp.cz/>

4. Plan annuel pédagogique

➤ **Les priorités pédagogiques**

Conformément aux axes de notre projet d'établissement et aux nouveaux programmes des cycles 1, 2 et 3 en vigueur depuis cette rentrée, les priorités pédagogiques s'articulent autour de plusieurs axes majeurs : le climat scolaire, la réussite de tous les élèves, la prise en compte des besoins éducatifs particuliers, ainsi que le plurilinguisme et l'ouverture à l'international.

➤ **Les évaluations nationales**

Comme l'an dernier, les évaluations nationales organisées par le Ministère de l'Éducation nationale français ont concerné l'ensemble de nos élèves du CP au CM2 (CP, CE1, CE2, CM1 et CM2).

Les passations se sont déroulées à la mi-septembre.

Une seconde session, prévue en janvier, concernera uniquement les élèves de CP, afin de mesurer leurs progrès à mi-parcours.

Les résultats individuels seront communiqués et présentés aux familles lors des prochaines rencontres parents-enseignants, afin d'en expliciter les principaux éléments et d'accompagner au mieux chaque élève dans ses apprentissages.

➤ **Les mesures en faveur des élèves**

Le FLSco :

Cette année, 17 élèves non francophones nouvellement inscrits bénéficient d'un accompagnement en français langue de scolarisation, assuré par Mme PARRY-VRANA, soit en petit groupe, soit au sein de la classe. Ces élèves se répartissent comme suit : 9 en Grande Section de maternelle, 3 en CE1, 3 en CE2 et 2 en CM1. Mme PARRY-VRANA assure également le suivi de certains élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) en deuxième année, afin de les aider à consolider leur maîtrise du français.

En élémentaire, cet accompagnement représente 4 heures hebdomadaires, intégrées à l'emploi du temps pendant les activités de français (lecture, écriture ou étude de la langue).

En Grande Section de maternelle, son intervention vient renforcer les activités langagières menées en classe, notamment en fin d'année, pour préparer les élèves à l'entrée au CP.

Les APC :

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont, comme les années précédentes, proposées le jeudi de 15h à 16h pour les élèves de l'élémentaire, et à raison de deux séances de 30 minutes sur le temps méridien le lundi et jeudi pour les élèves de maternelle. Ce dispositif s'adresse à de petits groupes d'élèves identifiés par les enseignants comme ayant une compétence particulière à renforcer sur une période donnée. Chaque cycle d'APC comprend six séances. Les APC ne se déroulent pas la semaine des retours de vacances, afin de permettre aux enseignants de transmettre les autorisations parentales et d'organiser les groupes. La participation aux six séances est obligatoire, celle-ci étant indispensable à l'atteinte des objectifs fixés. Les élèves inscrits au périscolaire rejoignent ensuite leur activité à l'issue des APC.

➤ **Les projets**

Éducation physique et sportive : natation

Pas de changement concernant les niveaux des séquences d'apprentissage recommandées à l'école primaire. Elles sont positionnées en CP, CE1 et CM1. Dix séances sont prévues au printemps 2026.

Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

Les visites culturelles ont débuté tôt cette année avec la découverte de l'exposition "Lucy et Salem" au Musée National. Les élèves de PS et PS-MS ont également visité le mini zoo, tandis que les classes de CP sont parties à la découverte des fruits et légumes sur le marché d'Anděl. Les classes de GS A et MS-GS D ont, quant à elles, vécu une journée "école dehors" à la Réserve naturelle de Kotlářka — un dispositif encouragé dans les pratiques pédagogiques et que certains enseignants ont eu l'occasion d'explorer lors de formations récentes.

Les classes transplantées

Les deux séjours proposés dans le parcours primaire seront soumis pour avis au Conseil d'établissement prévu le 13/11/2025 :

- Séjour « classe patrimoine neige » proposé aux CE2 (58 élèves), en République Tchèque axé sur la compétence du savoir skier, du 26 au 30 janvier 2026 (4 nuitées) à Benecko, Krkonose (11000 CZK par élève).
- Séjour « classe patrimoine France » proposé aux CM1 et CM1-CM2 (66 élèves) axé sur la découverte de la capitale européenne, des ateliers nature et scientifiques, du 22 au 28 mars 2026 (6 nuitées) au centre La Ferme en Alsace (12000 CZK par élève).

La Chorale

2 créneaux sont proposés :

Le vendredi de 15h à 16h pour les élèves de CE1 et CE2,

Le lundi pour les élèves de CM1 et CM2 de 16h à 16h50.

Deux concerts sont prévus les 10 et 13 décembre. La possibilité de les coordonner avec les événements de Noël organisés par l'Institut Français ou par Prague Accueil est actuellement à l'étude.

Un appel à volontaires a été lancé, via l'APE, auprès des parents souhaitant aider au transport du matériel.

Les projets solidaires

L'an dernier, les élèves de l'élémentaire ont participé à l'opération de Noël organisée par la Croix-Rouge tchèque, contribuant ainsi à offrir des boîtes cadeaux à 20 enfants et adolescents âgés de 1 à 17 ans.

L'objectif n'était pas tant de se concentrer sur la valeur des présents que de sensibiliser les élèves aux valeurs de solidarité, d'entraide et de partage.

Compte tenu de la différence d'âge entre les bénéficiaires et les élèves de maternelle, ces derniers n'ont pas pris part directement à ce projet. Ils ont toutefois pleinement adhéré à l'esprit de solidarité, en menant

une action caritative à destination des animaux du petit zoo voisin, auxquels ils ont apporté de la nourriture.

Face à l'enthousiasme suscité par ces initiatives, cette action de solidarité sera reconduite cette année sous la forme d'une collecte générale organisée par niveau de classe pour mieux impliquer les élèves.

Questions diverses

Aucune question diverse n'a été relevée.

Mme RAYNAL clôt la séance à 18h20.

Secrétaire de séance

A-C. BOUHERET



Présidente du conseil

C. RAYNAL

